



BILAN DES ACCIDENTS ET INCIDENTS DE CHASSE Saison 2024 - 2025

SOMMAIRE

- I. Bilan 2024-2025 et évolutions des accidents de chasse**
- II. Les accidents pendant les chasses du grand gibier**
- III. Les accidents pendant les chasses du petit gibier**
- IV. Les accidents mortels**
- V. Les accidents liés à l'usage de la chevrotine**
- VI. Les accidents liés à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants**
- VII. Bilan des incidents 2024-2025**

Les publications 2024 du réseau sécurité à la chasse



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I. BILAN DES ACCIDENTS DE CHASSE Saison 2024 - 2025



Accident de chasse =
blessure corporelle
suite à l'emploi d'une
arme de chasse



© Philippe MASSIT/OFB

I. BILAN DES ACCIDENTS DE CHASSE Saison 2024 - 2025

L'ESSENTIEL

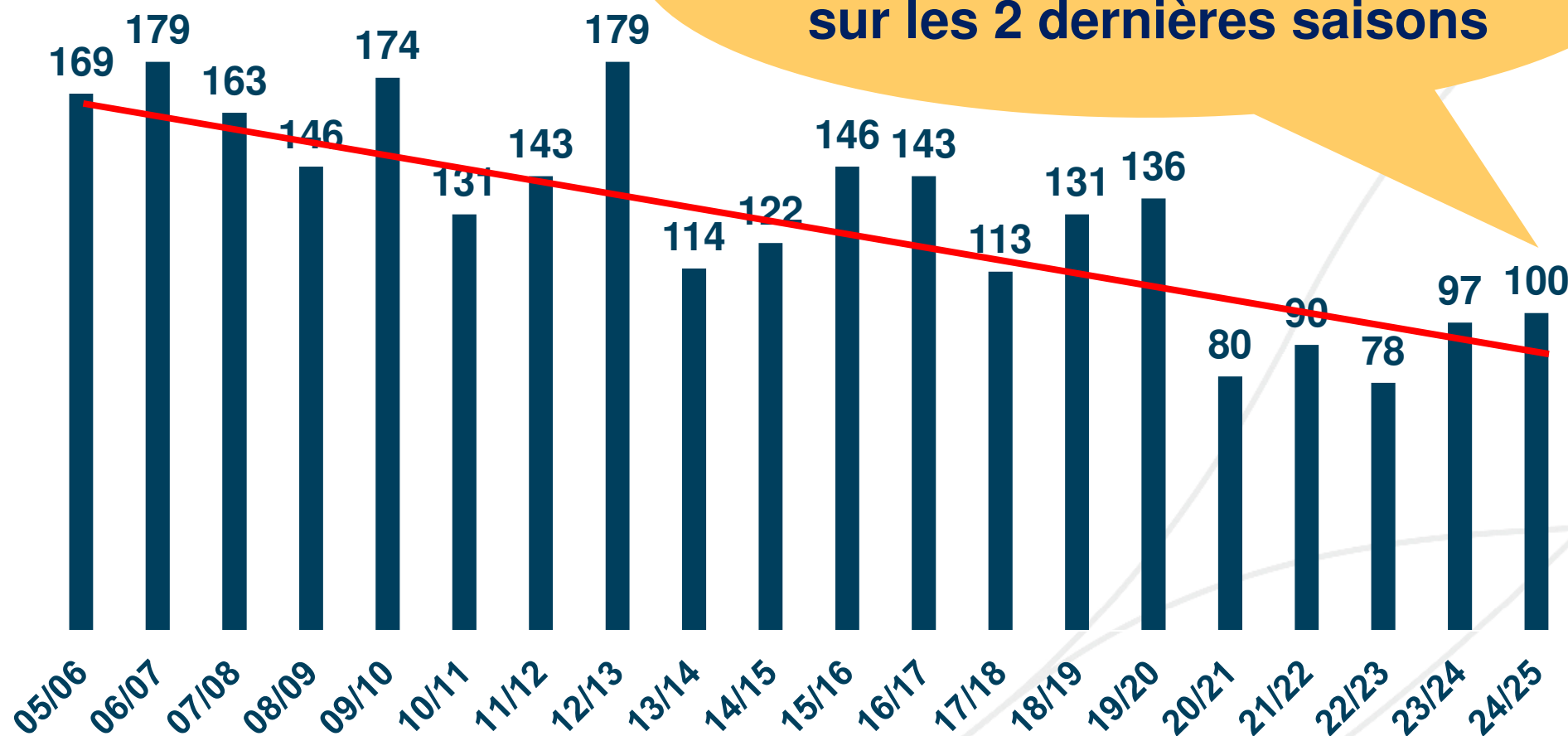
- **100 accidents avec 103 victimes**
- **11 accidents mortels, 60 graves et 32 légers**
- **84% des victimes sont chasseurs**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution du nombre global d'accidents en 20 ans (saisons 2005 à 2024)



saisons



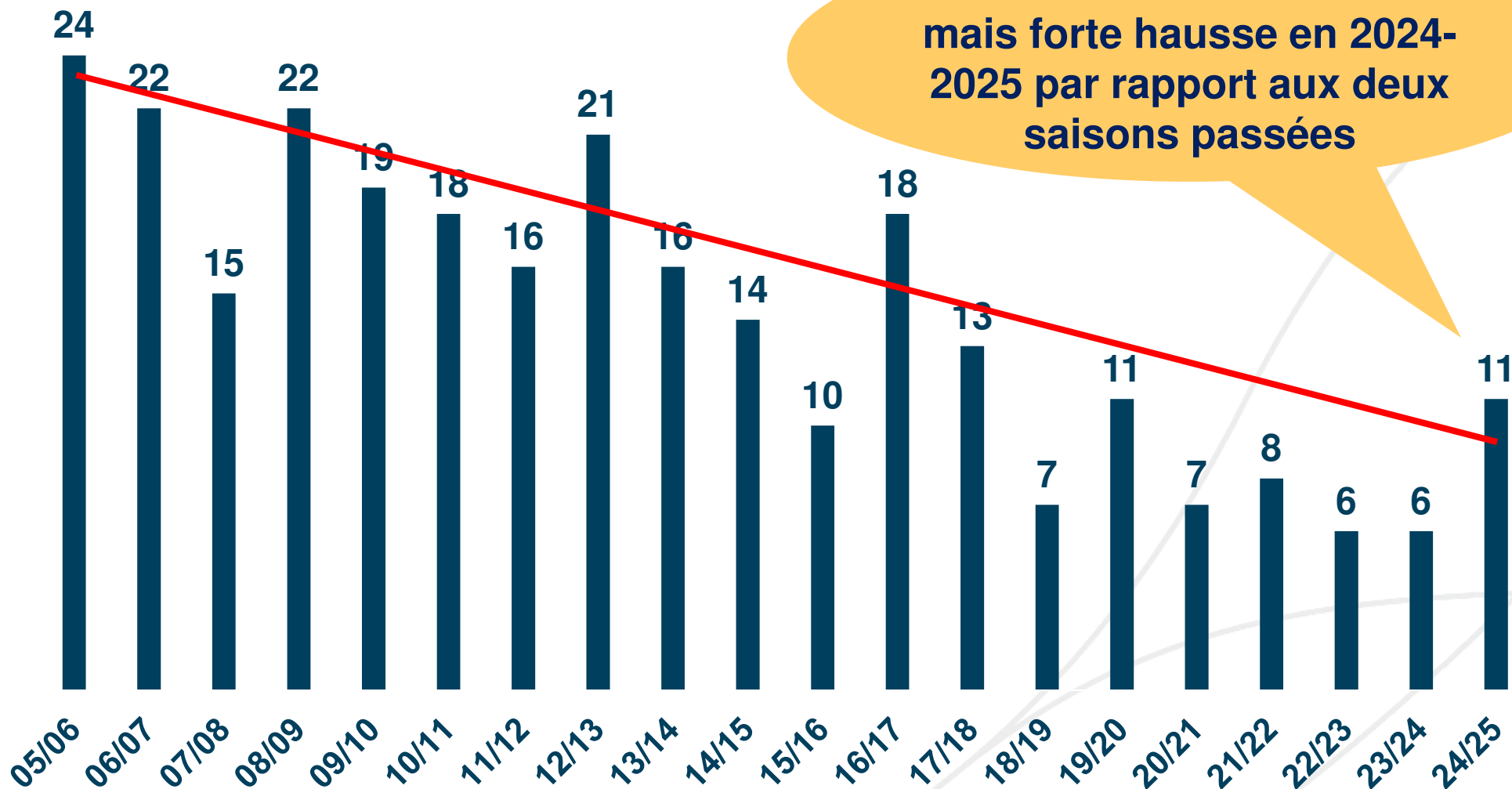
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Evolution du nombre d'accidents mortels en 20 ans (saisons 2005 à 2024)



Baisse de 54 % sur 20 ans
mais forte hausse en 2024-
2025 par rapport aux deux
saisons passées



saisons



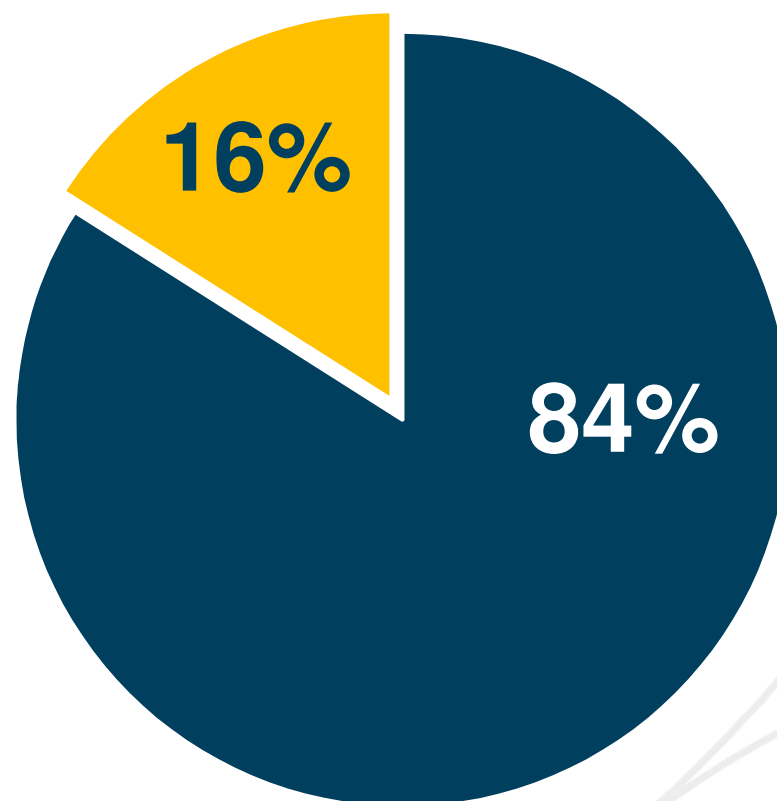
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nature des victimes sur la saison 2024-2025

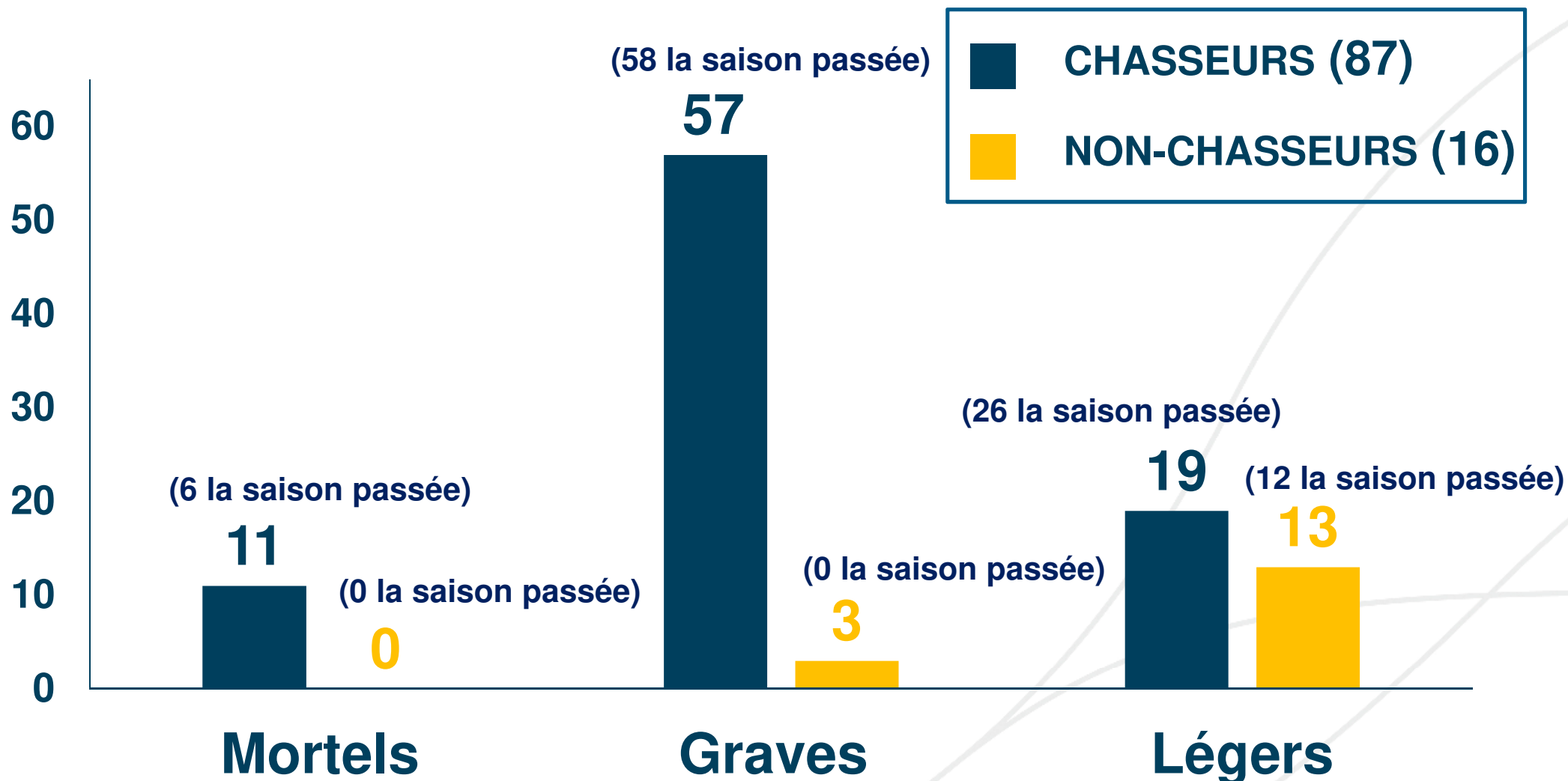


Non-chasseurs



Chasseurs

Gravité des accidents sur la saison 2024-2025





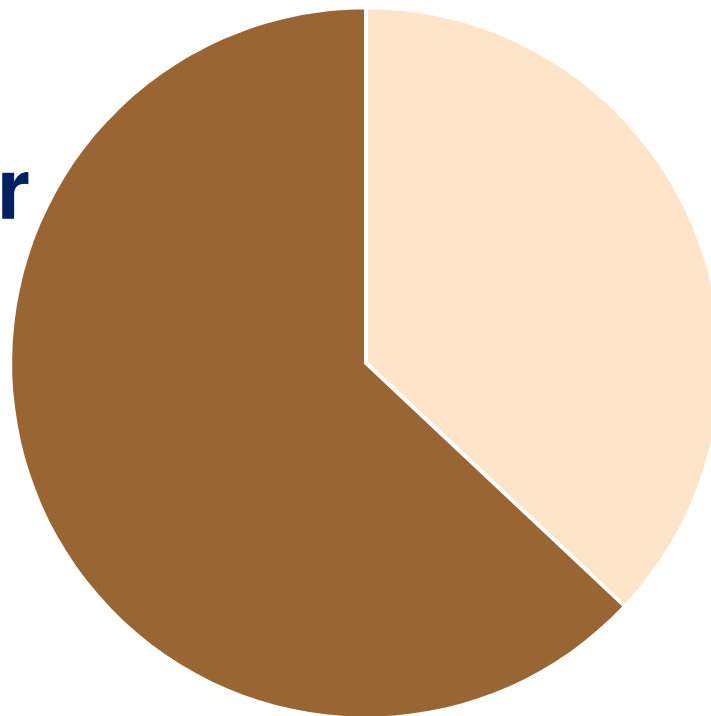
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

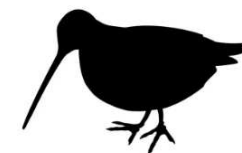
Gibier chassé 2024-2025 (100 accidents)



Grand gibier
63 %



**Petit
gibier**
37 %





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

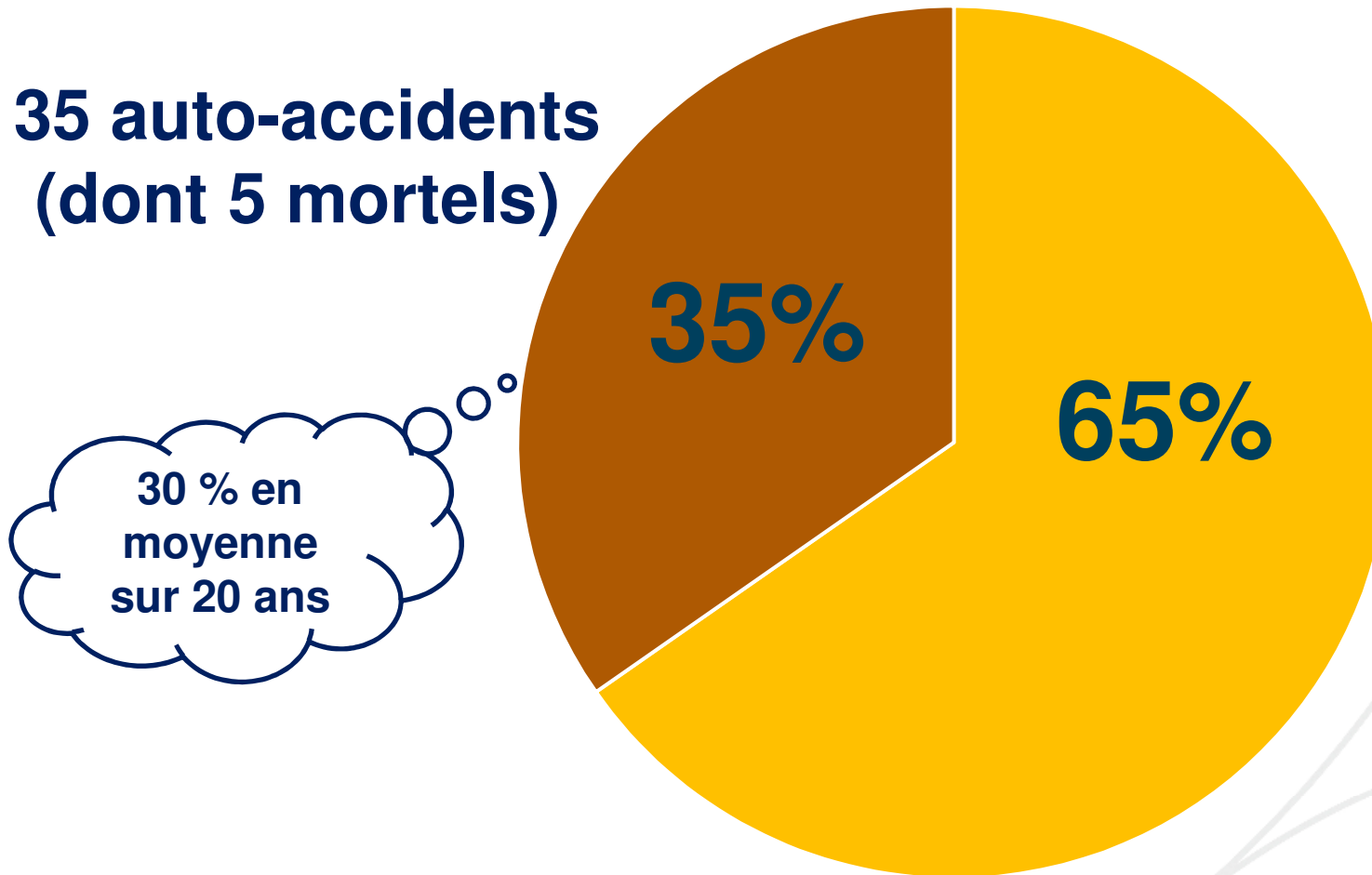
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Part des auto-accidents 2024-2025 (100 accidents)



**35 auto-accidents
(dont 5 mortels)**

**65 accidents
avec un tiers
(dont 6 mortels)**





SYNTHESE DES ACCIDENTS 2024-2025

- Un nombre global d'accidents en légère augmentation par rapport à la saison précédente (+ 3 accidents).
- La tendance reste nettement à la baisse depuis 20 ans avec une diminution de 41% par rapport à la saison 2005-2006. Un point de vigilance cependant avec l'augmentation constatée sur les 2 dernières saisons (+ 22 accidents).
- Après 2 années consécutives au plus bas, les accidents mortels connaissent une forte augmentation de 6 à 11.
- On note pour cette saison :
 - Aucune victime mortelle parmi les non-chasseurs pour la 3^{ème} année consécutive.
 - Une légère augmentation des victimes non chasseurs (16 contre 12 l'année précédente, avec 3 accidents graves contre 0 la saison passée).
 - Une proportion importante d'auto-accidents (35% des accidents en 2024 contre 30% en moyenne sur 20 ans), dont 5 accidents mortels sur les 11 recensés).

L'apprentissage des manipulations fondamentales des armes, leur transport et leur port en action de chasse sont donc indispensables pour contribuer à baisser cette proportion importante d'auto-accidents.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II. Les accidents pendant la chasse du grand gibier



© Philippe MASSIT/OFB

L'essentiel

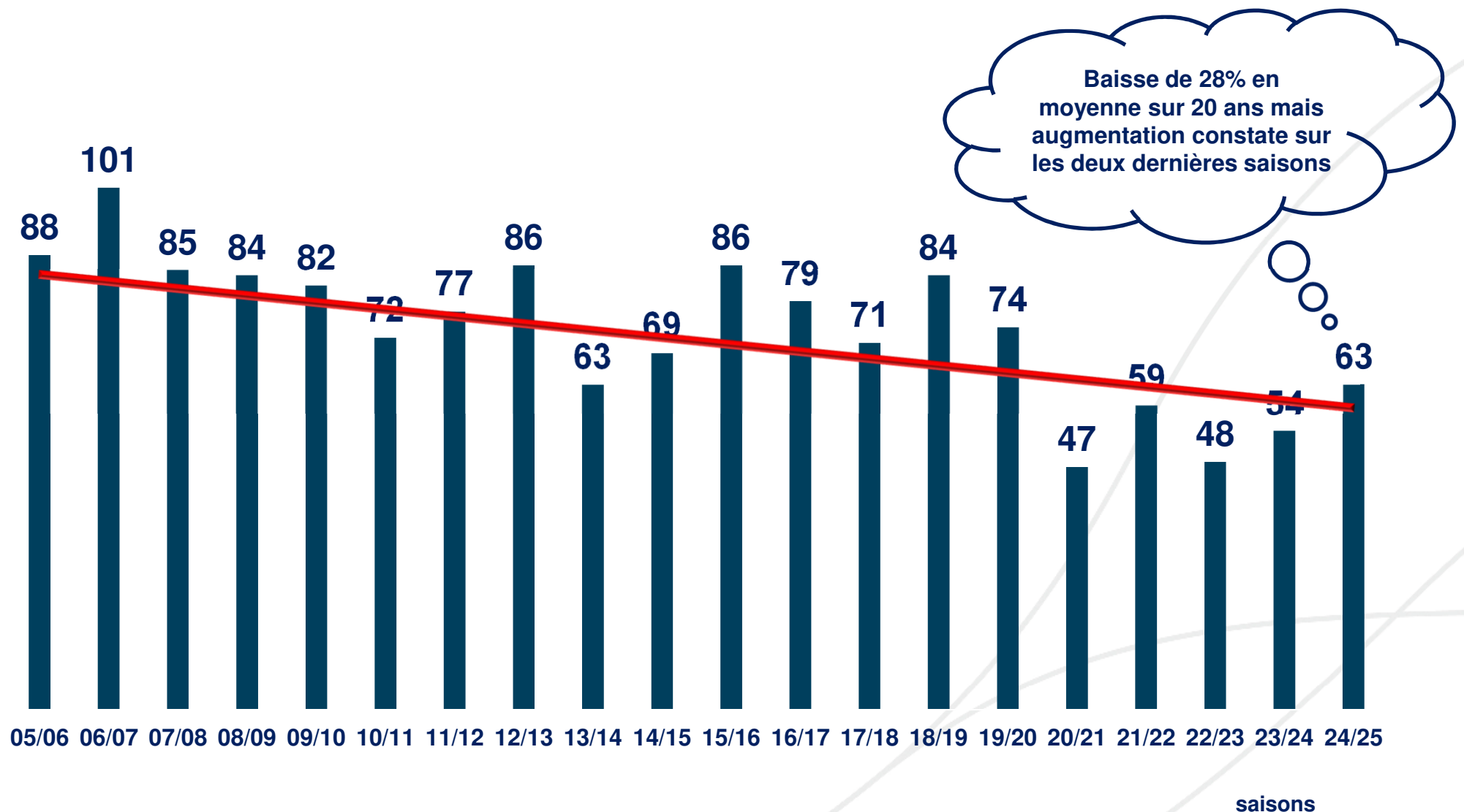
- Une augmentation constante du nombre d'accidents au grand gibier depuis deux ans : 48 en 2022-2023, 54 en 2023-2024 et 63 pour la dernière saison de chasse,
- Les accidents commis lors des chasses au grand gibier restent les plus nombreux au global et tendent même à progresser (63% des accidents contre 55% la saison précédente).
- Comme toutes les saisons précédentes, le non-respect de l'angle des 30 degrés reste la cause principale des accidents lors de ces chasses.
- Les manipulations constituent la deuxième cause des accidents lors de la chasse au grand gibier.
- Les auto-accidents continuent de représenter près d'un tiers des accidents, avec une augmentation sensible du nombre d'auto-accidents au grand gibier ces 3 dernières saisons (de 14 en 2022 à 20 en 2024)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution du nombre d'accidents lors de chasses au grand gibier sur 20 ans (saisons 2005 à 2024)



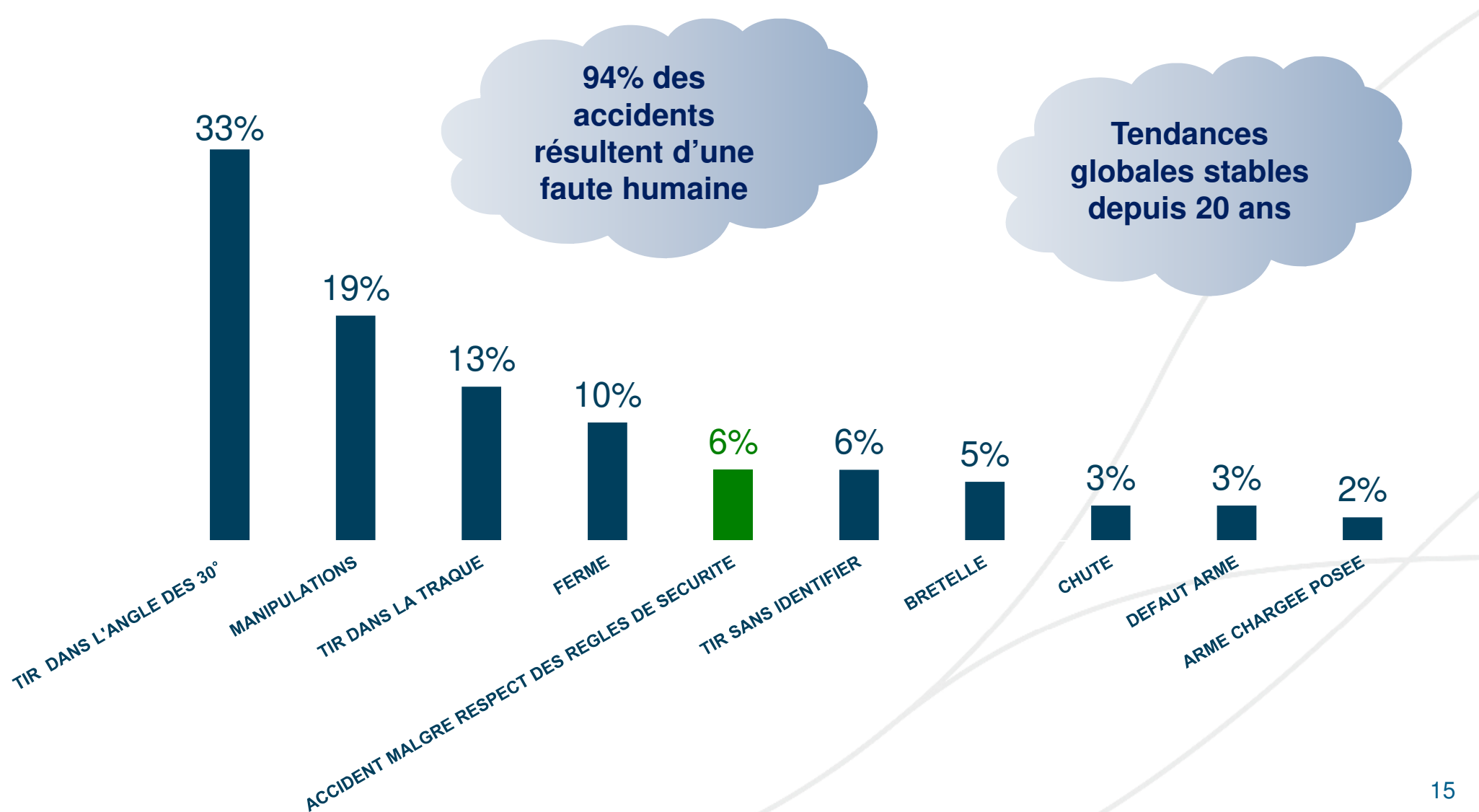


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Causes identifiées des accidents lors des chasses au grand gibier 2024-2025



CHASSES DU GRAND GIBIER

Axes de communication OFB

- Même si cela n'est pas rendu obligatoire dans le département par le SDGC, la matérialisation et le respect des angles de 30° restent essentiels pour participer collectivement à la baisse des risques lors des tirs à balle.
- L'ensemble de l'environnement doit être pris en compte pour calculer les angles de 30° (5 pas en direction du chasseur ou du bien matériel le plus à l'extérieur de la battue puis 3 pas en perpendiculaire).
- Quand on dit environnement, on entend la **prise en compte de tous les éléments présents**, à savoir (liste non exhaustive) :
 - ✓ Les voisins de postes les plus proches comme les plus éloignés;
 - ✓ Les habitations et leurs jardins, les bâtiments de tout ordre;
 - ✓ Les routes et chemins ouverts à la circulation;
 - ✓ Les véhicules stationnés;
 - ✓ Les chemins ouverts au public (GR, chemins communaux etc);
 - ✓ Les animaux d'élevage ou domestiques

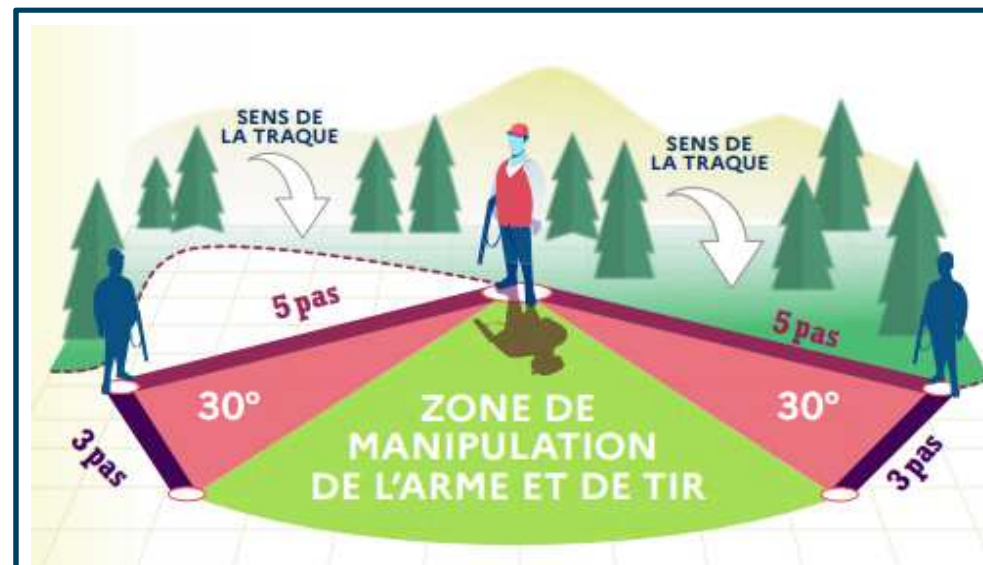
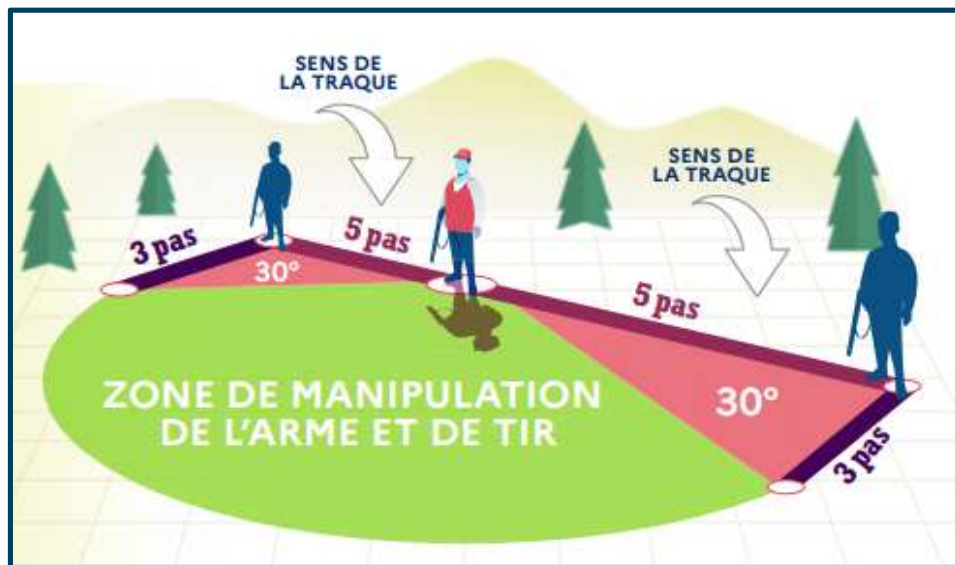


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHASSES DU GRAND GIBIER

Détermination des angles de 30°





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHASSES DU GRAND GIBIER

Axes de communication OFB



- Le travail sur les bonnes pratiques en terme de manipulations et de port des armes est essentiel.

Avec 6 accidents mortels au grand gibier sur 11 dû à de mauvaises manipulations ou tenue de l'arme (dont 5 auto-accidents), sans aucun gibier tiré, les formations et la communication doivent s'accroître dans ce domaine.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

III. Les accidents pendant la chasse du petit gibier



L'essentiel

- **Le nombre d'accidents lors de chasse au petit gibier confirme sa baisse régulière (-54% d'accidents en 20 ans), ce qui peut s'expliquer notamment par la diminution des populations de certaines espèces sédentaires de plaine (perdrix grise par exemple)**
- **Les moyennes sur 20 ans confirment une nouvelle fois que la non-prise en compte de l'environnement lors des tirs reste la cause principale des accidents au petit gibier (50%).**
- **Une nouvelle fois cette année, les mauvaises manipulations constituent la deuxième principale cause des accidents (18% des accidents en moyenne).**

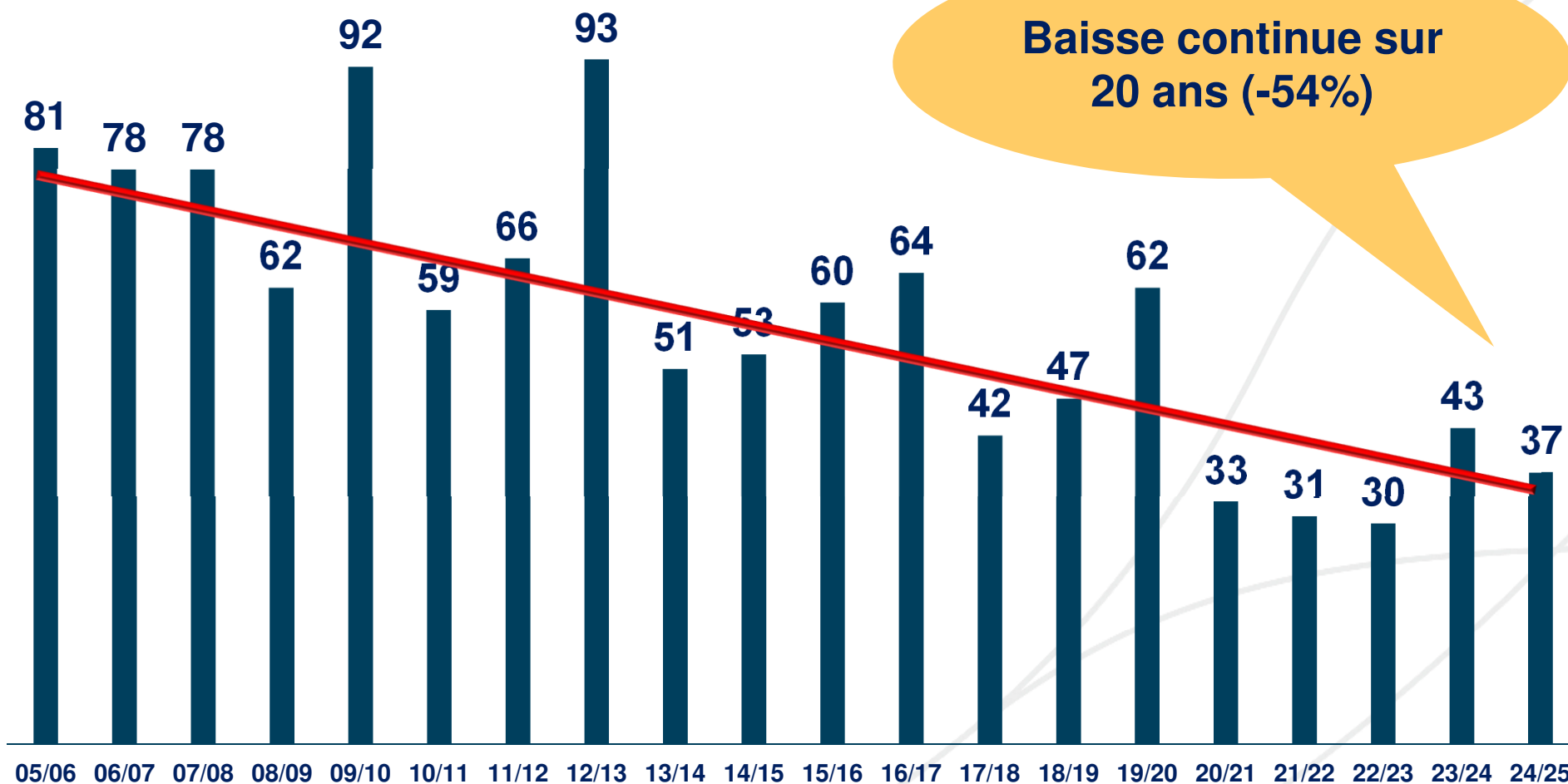


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

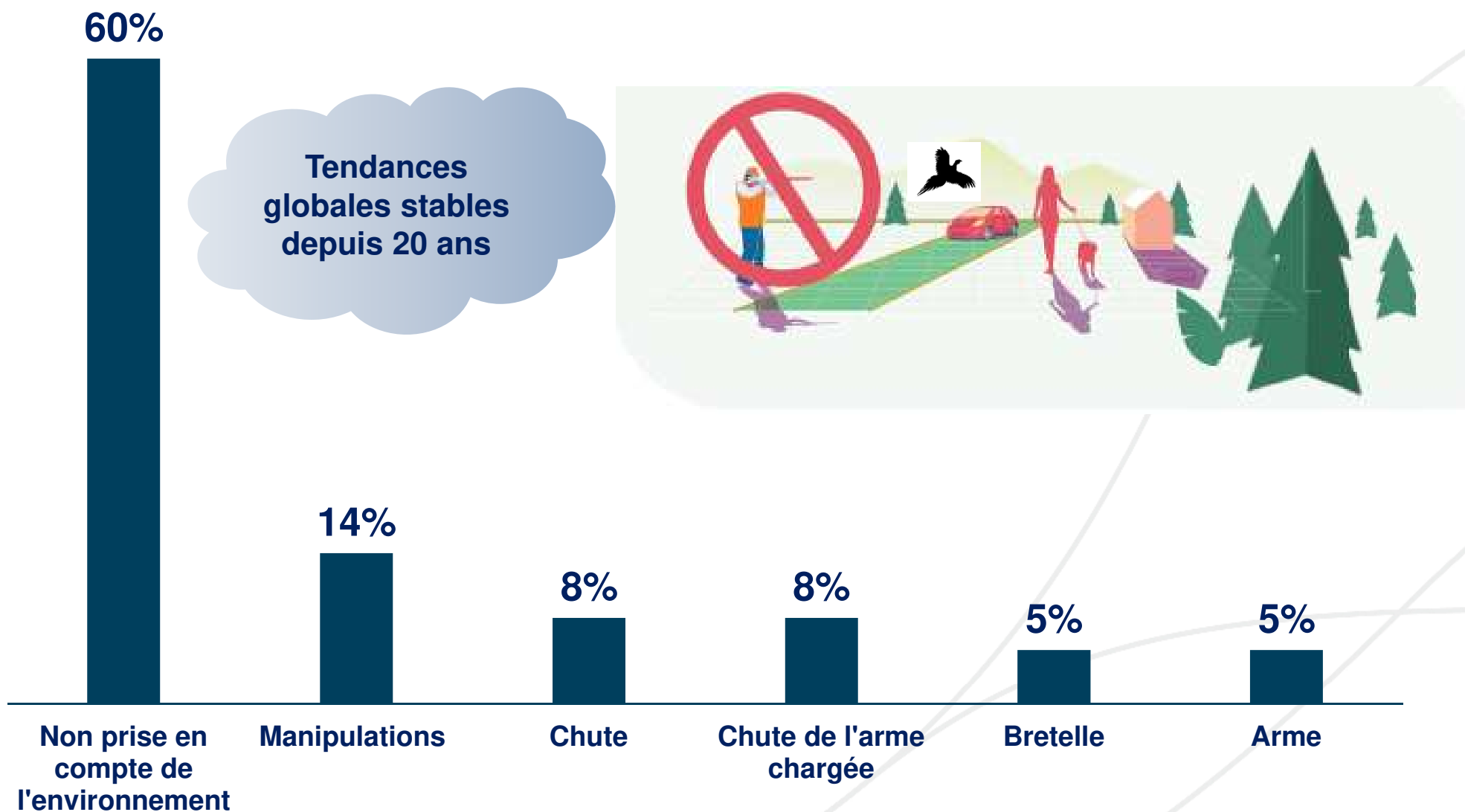
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Evolution du nombre d'accidents lors de chasses au petit gibier sur 20 ans (saisons 2005 à 2024)



Causes identifiées des accidents lors des chasses au petit gibier (saison 2024-2025)



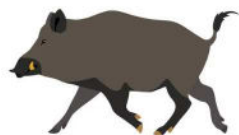
CHASSES DU PETIT GIBIER

Axes de communication OFB

Renforcer les messages et inciter une formation particulièrement axée sur :

- **La prise en compte permanente de l'environnement**, y compris lors des chasses en déplacement, pour identifier les zones où toute manipulation ou tir sont dangereux. Le danger réside dans « l'aveuglement » du chasseur lorsqu'il vise (effet tunnel). Il est donc impératif de regarder son environnement avant d'épauler. Après, il est trop tard.
- **Les manipulations des armes**, leur tenue en poste ou en déplacement.
- **Celles-ci sont en effet à l'origine entre autres de nombreux auto-accidents** (30% sur les 20 dernières saisons des accidents au petit gibier).
- Même lorsque cela n'est pas rendu obligatoire dans le département par le SDGC, développer le **port de vêtements orange**, même en chasse individuelle et pour certains types de petits gibiers.

IV. LES ACCIDENTS MORTELS 2024-2025



11 accidents mortels

11 au grand gibier

0 au petit gibier

5 auto-accidents

**4 tirs dans l'angle
des 30 °**

**1 tir direct
en déchargeant
sa carabine**

**1 tir direct sans
identifier
le soir à l'affut**



L'essentiel

- La saison 2024-2025 est caractérisée par une augmentation significative du nombre d'accidents mortels (de 6 la saison précédente à 11).
- Tous les accidents mortels ont eu lieu dans le cadre des chasses au grand gibier, principalement en chasses collectives.
- Sur les 11 accidents mortels, près de la moitié résulte d'auto-accidents et 4 sont liés au non-respect des angles de 30° .
- Sur les trois dernières saisons, 10 des 23 accidents mortels sont des auto-accidents (soit 43 % des accidents mortels).
- Il semble nécessaire d'accentuer encore plus le travail de communication et de formation sur les manipulations des armes, leur tenue en déplacement ou au poste.

V. Les accidents liés à l'utilisation de chevrotine

- La saison 2024-2025 est caractérisée par la possibilité de chasser le sanglier avec des chevrotines dans 30 départements de l'hexagone. Toutefois, pour 8 d'entre eux, cette possibilité a été repoussée à la prochaine saison 2025-2026.
- Si à ce jour nous n'avons pas de retours concernant le taux d'utilisation de ces munitions, les chiffres des accidents recensés cette saison sont les suivants:
 - 5 accidents avec utilisation de chevrotines (4 dans l'hexagone, 1 en Guyane*);
 - Sur les 27 accidents enregistrés lors d'un tir sur sanglier dans l'hexagone, 4 (1 grave et 3 légers) l'ont été avec des chevrotines (soit un taux de 15%).
 - Sur les 5 accidents avec chevrotines, on compte 2 tirs directs et 3 ricochets.
- Enfin, 3 incidents impliquant la chevrotine ont été recensés pour cette saison:
 - Un tir par ricochet dans une habitation située à 150 mètres du lieu du tir
 - Un tir direct sur un véhicule stationné
 - Un tir direct sur un chien de chasse

*l'usage de la chevrotine était déjà autorisé en Guyane avant la saison 2024-2025.

VI. Les accidents liés à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants

- Sur les 61 mis en cause lors d'accidents testés pour la saison 2024-2025, seuls 2 ont été testé positifs à l'alcool, soit un taux de 3,3%.

A titre de comparaison, sur les 20 dernières saisons, ce taux moyen est de 8,3% sur 787 mis en cause testés.

Sur les 20 dernières saisons, nous comptons en moyenne 3 mis en cause positifs à l'alcool par saison. La tendance semble plutôt à la baisse sur les deux dernières saisons avec 2 cas par an.

- En ce qui concerne les stupéfiants, un mis en cause d'un accident mortel a été testé positif pour cette saison 2024-2025 sur 49 mis en cause testés, soit un taux de 2%.

A titre de comparaison, sur les 20 dernières saisons, ce taux moyen est de 1,2% sur 550 mis en cause testés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VII. BILAN DES INCIDENTS DE CHASSE saison 2024-2025



Incident de chasse
= dommages
matériels par
utilisation d'une
arme sans
blessure corporelle



L'essentiel

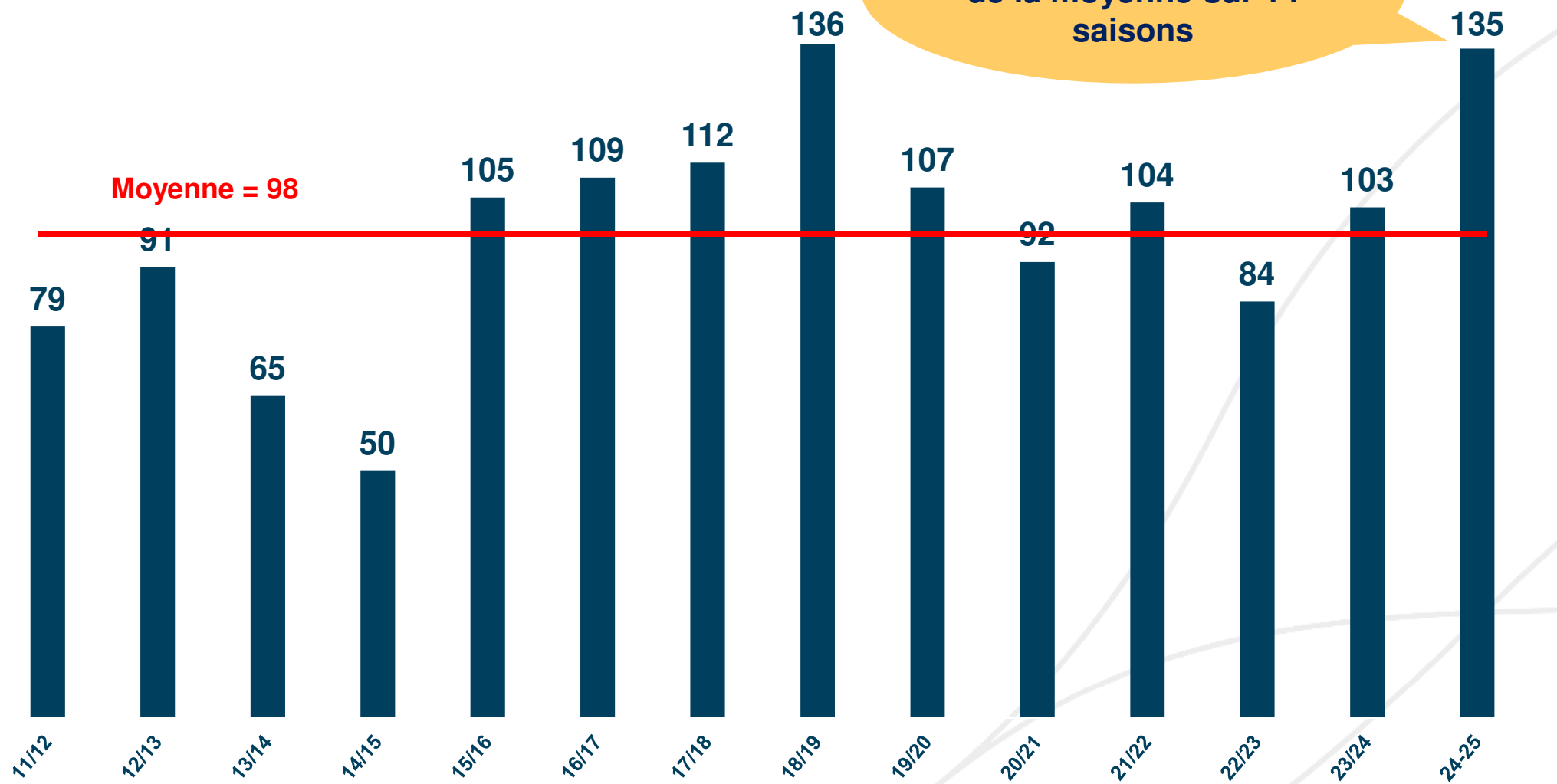
- La saison 2024-2025 est caractérisée par une augmentation significative du nombre d'incidents (+ 31% par rapport à la saison passée).
- Cette augmentation se confirme sur les 3 dernières saisons.
- Les 3 principales catégories d'incidents augmentent (habitations, véhicules ou animaux domestiques touchés).
- La prise en compte de l'environnement, notamment lors de la détermination des angles de 30° reste un élément incontournable pour contribuer à diminuer ces incidents.
- L'identification du gibier, notamment lors des chasses collectives au grand gibier est également un élément incontournable pour limiter les risques de chiens de chasse blessés lors de tirs précipités.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution du nombre global d'incidents depuis 2011



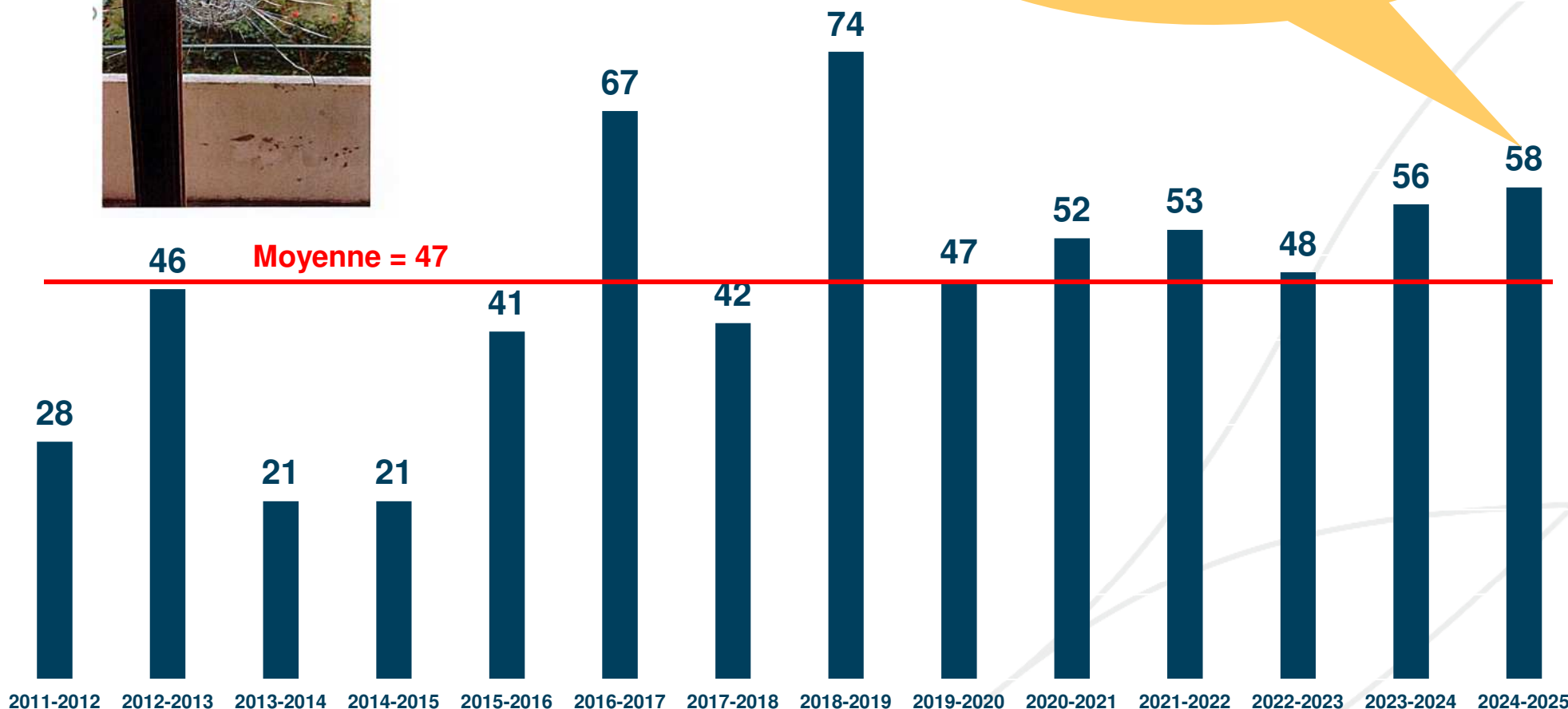


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Evolution des incidents Tirs vers les habitations





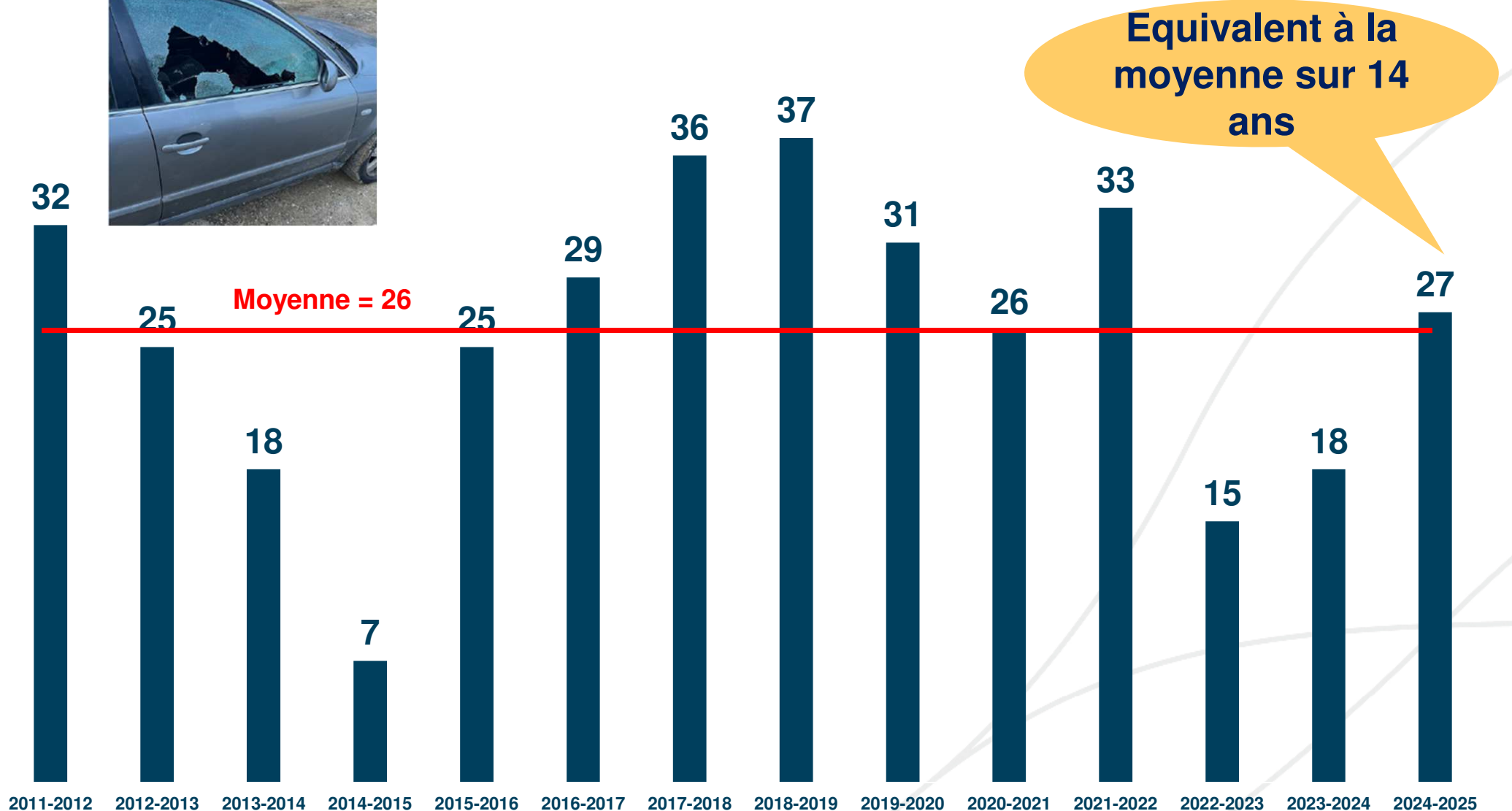
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Evolution des incidents

Tirs vers les voitures





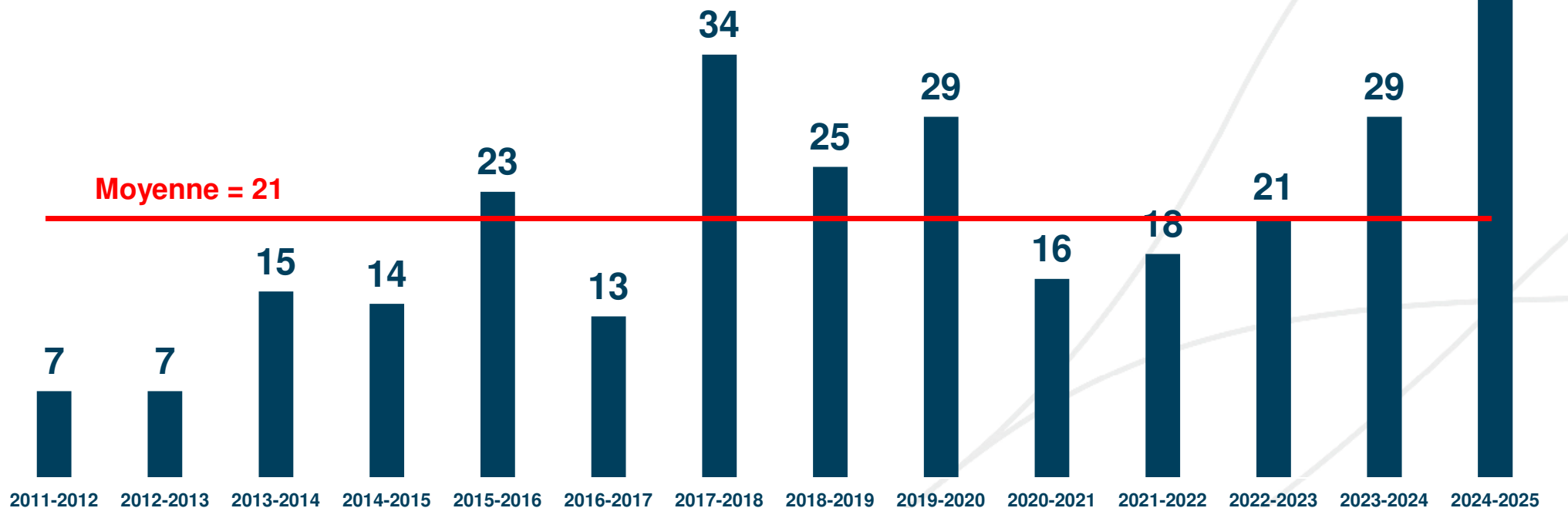
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Evolution des incidents Tirs vers les animaux domestiques

Nettement au-
dessus de la
moyenne sur 14 ans





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

PUBLICATIONS 2024 du réseau national sécurité à la chasse de l'OFB



LE COMPORTEMENT DU CHASSEUR LORSQU'IL CROISE D'AUTRES PERSONNES

À l'approche d'autres personnes, lorsque l'on passe un obstacle, que l'on détache son chien, que l'on se déplace sur les routes, les chemins ou leurs accotements, il faut sécuriser son arme en direction d'une zone non dangereuse et la porter ouverte et sans cartouche.



● Arme basculante sécurisée
(ouverte sans cartouche)



● Arme semi-automatique sécurisée
(culasse ouverte ou avec témoin de chambre vide)



● Arme à verrou
(culasse ouverte ou retirée)



www.ofb.gouv.fr



Poster réalisé en
partenariat avec
la revue « Connaissance
de la chasse » sur le
thème du comportement
du chasseur lorsqu'il
croise d'autres
personnes



Réseau national « sécurité à la chasse » OFB – DPPC

**Toute diffusion ou présentation des données,
même partielles, doit faire
référence à son origine:**

OFB – Réseau national sécurité à la chasse

Merci de votre attention

